

COMMUNE DE CHAMPLOST
Compte-rendu sommaire de la
réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2015

Présents : M. Jean-Louis QUÉRET (Maire), M. François GENREAU, M. Christophe SEILLIEBERT (Adjoints), Mmes Christiane BOCAT-MONNET, Yvette PREVOST, Ms Pierre CHICON, Jean-Raymond COMPERAT, Alain PERQUY, David QUARTIER,

Absente excusée ayant donné pouvoir :

GOUDON Valérie ayant donné pouvoir à QUARTIER David
BERCIER Sophie ayant donné pouvoir à PREVOST Yvette
ARMONGON Maryline ayant donné pouvoir à SEILLIEBERT Christophe
MILLARD Julien ayant donné pouvoir à CHICON Pierre
COMBAL Patrice ayant donné pouvoir à GENREAU François
LORIN Gwénaél ayant donné pouvoir à QUÉRET Jean-Louis

Secrétaire de séance : PREVOST Yvette

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 12 Novembre 2015

Avant de commencer, M. Jean-Raymond COMPÉRAT fait remarquer que la décision N° 2015/054 a été acceptée à 12 voix et non 13 voix Pour. Les membres du conseil prennent acte de la demande de rectification, approuvent le précédent compte-rendu du conseil municipal et signent le registre des délibérations.

Ordre du jour

2015/061 :I.A.T.(indemnité d'administration et de technicité)

M. le Maire précise que cette indemnité destinée aux employés communaux est presque l'équivalent d'un treizième mois mais payée mensuellement au douzième. Cette indemnité était pour l'année 2015 d'un montant de 9 346,00 €. Il précise qu'à la vue d'autre commune, cette indemnité est plus que correcte et demande de la reconduire sans augmentation.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

2015/062 : Travaux effectués pour le budget eau/assainissement.

M. le Maire expose, commentaire à l'appui que 195 heures de travaux représentant un montant de 3890,25 € ont été effectuées par les employés communaux pour le compte du budget eau/assainissement et qu'il convient de créditer ce montant du budget de la commune et débiter d'autant le budget eau/assainissement.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

2015/063 : Tarifs communaux 2016.

M. le Maire remet et présente la liste désignant les tarifs à réviser pour l'année 2016.

Le conseil, après discussion, définit les nouveaux tarifs en tenant compte du fait que nos tarifs ne sont pas disproportionnés et qu'il serait bon de ne pas augmenter outre mesure.

Une augmentation est acceptée pour les concessions des cimetières, les nouveaux tarifs sont donc : - perpétuelles : 700,00 €, -50 ans : 170,00 €, -30 ans : 120,00 €, -15 ans : 50,00 €.

Le prix du nettoyage de la salle sera revu dès que nous aurons les nouveaux tarifs de la société de nettoyage.

Le prix du m³ d'eau potable et de l'eau assainie est augmenté de 0,10 € / m³ afin de pouvoir sans encombre contenir l'emprunt effectué pour les travaux d'assainissement de Vachy / Prunelles.

Les prix des loyers restent inchangés : - 476,80 € pour le logement de Champlost et 410,00 € pour le logement de Chatton.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité Pour.

2015/064 : C.C.A.S.

M. le Maire fait savoir au conseil municipal qu'il a reçu un mail du Centre des Finances Publiques de Saint-Florentin lui indiquant que selon l'article 79 de la loi NOTRE, dans les villages de moins de 1500 habitants il n'y a plus obligation d'avoir un budget annexe pour le CCAS, cela signifiant que les compétences sociales peuvent être incluses dans le budget communal. En conséquence une délibération peut être prise en ce sens avant le 31 décembre 2015 pour application dès le 1^{er} janvier 2016.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

2015/065 : Groupement de commande avec SDCY (Syndicat des Déchets du Centre Yonne).

M. le Maire indique que l'utilisation de gobelets réutilisables au sein de manifestations est un axe fort du programme de prévention des déchets. Pour ce faire un programme de groupement de commande a été mis au point par le SDCY auquel nous pourrions adhérer afin d'obtenir des prix plus intéressants.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

2015/066 : Règlement d'exploitation des affouages 2016.

M. le Maire rapporte au conseil municipal le règlement d'exploitation pour les prochains affouages en ce qui concerne les parcelles 1 et 4 (exploitation, traitement des rémanents et débardage). Pour faire respecter ce règlement, il nous faut nommer trois garants.

Suite à leur candidature, sont nommés : COMPÉRAT Jean-Raymond, CHICON Pierre, QUARTIER David.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

2015/067 : Augmentation du temps de travail (personnel N.A.P.).

M. le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir accepter de rémunérer deux heures de plus soit 1/2 heure par jour à chacune des deux personnes s'occupant des activités périscolaires. En effet, cette année, elles ont effectué, avec les enfants des activités qui nécessitent de la préparation, ce qu'elles font bénévolement depuis le début de l'année scolaire.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité POUR.

Questions diverses

A°) Travaux d'assainissement Vachy/Prunelles :

Les travaux d'assainissement de Vachy/Prunelles sont terminés en ce qui concerne les réseaux de collecte et de transfert vers Bellechaume ainsi que les postes de relevage. Pour ces derniers il ne reste que les travaux d'alimentation d'électricité qui sont commandés et qui devraient être effectués prochainement.

Pour les branchements individuels en propriétés privées, une réunion publique aura lieu courant janvier afin de mettre en place le groupement de commande qui permettra d'obtenir les subventions puis de faire l'appel d'offre aux sociétés intéressées pour les travaux.

B°) Repas des Anciens :

Le repas des Anciens qui a été servi par Brigitte et Michel au restaurant « Au Bon Accueil » a été très apprécié de par la bonne ambiance qui y régnait ainsi que par la qualité du menu.

C°) Travaux poste/bibliothèque :

Christophe SEILLIEBERT, Adjoint aux travaux, fait le point sur les devis des entreprises sollicitées pour les travaux. La commission aura la lourde charge de choisir les mieux-disantes.

D°) Travaux « Rue de Chatton » :

L'entreprise MANSANTI devait commencer le 02 décembre mais des impondérables ont fait que les travaux n'ont pu commencer que le 10, et jusqu'au 21 décembre. Après les vacances, les équipes recommenceront vers le 15 janvier.

E°) Travaux « Ruelle des Blanchisseurs » :

Les travaux vont enfin commencer début 2016. Contrairement à ce qui avait été prévu, la rue sera refaite en entier et revêtue aux deux bouts.

La séance est levée à 23h20

Vu par nous, Jean-Louis QUÉRET, Maire de la commune de Champlost, pour être affiché le 23 décembre 2015, à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article de la loi du 5 avril 1882

Le Maire,
Jean-Louis QUÉRET